Déclaration liminaire CTL n°3/2019 du 09/04/2019

Monsieur le Président,

Les déclarations liminaires se suivent mais ne se ressemblent pas ! Les représentants de l'administration les écoutent systématiquement d'une oreille distraite en souriant comme si les propos des représentants étaient récurrents et inutiles.

Cette précision étant apportée, la déclaration de ce jour mérite donc une attention particulière.

A l'aulne de réformes sans précédent, dans une période où l'ensemble de la fonction publique est critiquée de toute part au moyen de dénigrements incessants, il nous apparaît important de rappeler nos convictions.

Le 27 mars 2019 a été présenté au Conseil des Ministres le projet de Loi de transformation de la Fonction publique.

Nous sommes en totale opposition à ce projet et en demandons son retrait.

Toutes les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique ont voté contre ce projet de loi lors de sa présentation au Conseil Commun de la Fonction publique le 15 mars dernier.

Ce projet est la matrice des autres réformes comme le projet de Loi « ma santé 2022 » et le projet de loi Blanquer pour l'École. C'est aussi l'outil qui permettra au Gouvernement de réaliser son programme de privatisations et de suppressions de services publics porté par Action Publique 2022. Privatiser c'est aussi battre en brêche la motion de neutralité fondant notre administration.

Détricoter le statut général des fonctionnaires engendrera plus de précarité pour les personnels et une dégradation de la qualité des services publics en renforçant les difficultés d'accès par les usagers.

Véritable miroir de la loi Travail et des ordonnances Macron, ce projet transpose l'instance unique de représentation du personnel, la baisse des droits et moyens syndicaux, et l'instauration du contrat de mission dans la fonction publique.

Nous réaffirmons nos revendications d'un débat de fond sur les missions de service public, leur organisation et la nécessaire adéquation des besoins. Il est intolérable de réduire l'avenir de la Fonction publique et de ses services, à une dépense publique qui annuellement entraîne le gel des salaires, la suppression des effectifs et des fermetures de services publics de proximité.

La journée interprofessionnelle de grève et de mobilisation du 19 mars dernier a démontré la volonté des salariés, des fonctionnaires et agents publics de lutter contre cette politique d'austérité et de diminution des droits sociaux (sécurité sociale, assurance chômage, retraite).

Mais parlons de la DGFiP ! Le gouvernement a décidé de la détruire.

Avec un tel objectif, la stratégie consiste à s'appuyer sur un contexte purement économique, sans rechercher à appréhender les missions ni à connaître les fonctionnaires qui les exercent.

Le ministre Darmanain se vante de pouvoir supprimer 15000 emplois dans les trésoreries sur le secteur dépense, plus 8000 emplois dans les SIP avec l'arrivée du PAS.

Chaque jour une nouvelle annonce ! Fin de la déclaration de revenus, suppression de la redevance audiovisuelle…

Est-ce un discours méconnaissant complètement la réalité de nos missions ou est-ce pour décrédibiliser encore plus la nécessité et la présence de notre administration sur le territoire.

En mode VRP, il dévoile publiquement le triste sort de la DGFiP, à grand renfort de communication et d'affichages trompeurs pour séduire les élus, osant même dire que ces propositions sont faites pour une meilleure proximité des services des finances publiques avec 30 % de contacts humains en plus via les permanences en mairie, les maisons de services au public ou carrément sur rendez-vous chez le contribuable !

Nous lutterons par tous les moyens contre ce projet de loi à tous les niveaux et appelons le Gouvernement à entendre les revendications des organisations syndicales en commençant par retirer son projet de Loi et en ouvrant de véritables négociations dans la Fonction publique.